

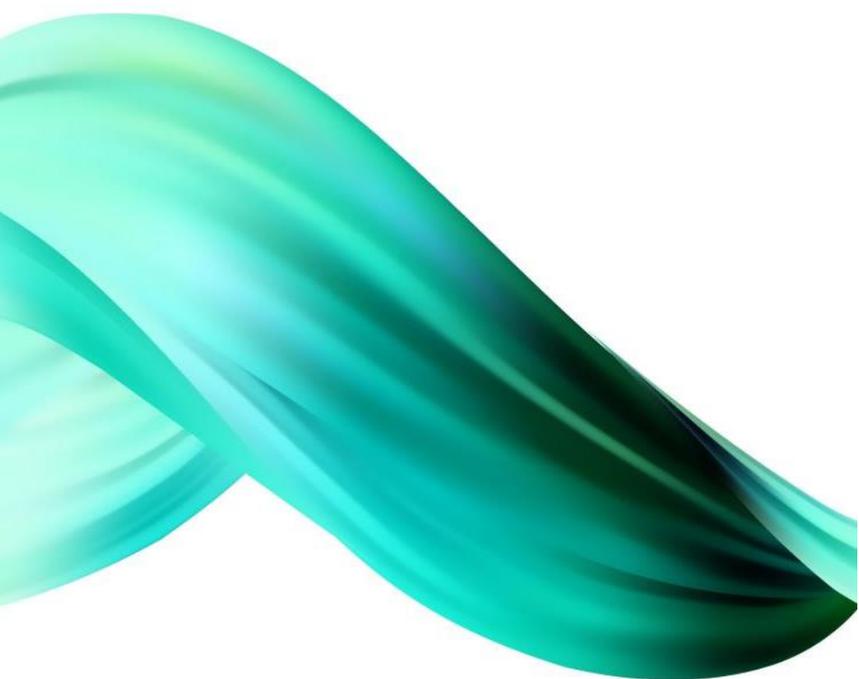


Webinaires de la DCE sur son
processus de contrôle et
d'évaluation des personnels
enseignants et chercheurs

**L'ÉTHIQUE
DU CONTRÔLE ET DE L'ÉVALUATION
DES PERSONNELS ENSEIGNANTS
ET CHERCHEURS DU SUPÉRIEUR
AU BÉNIN**

Épiphane SOHOUÉNOU

Mai 2024



INTRODUCTION

Une citation pour commencer

« C'est lorsqu'un contexte malmène [l']éthique que nous devons redoubler d'énergie pour la faire vivre »

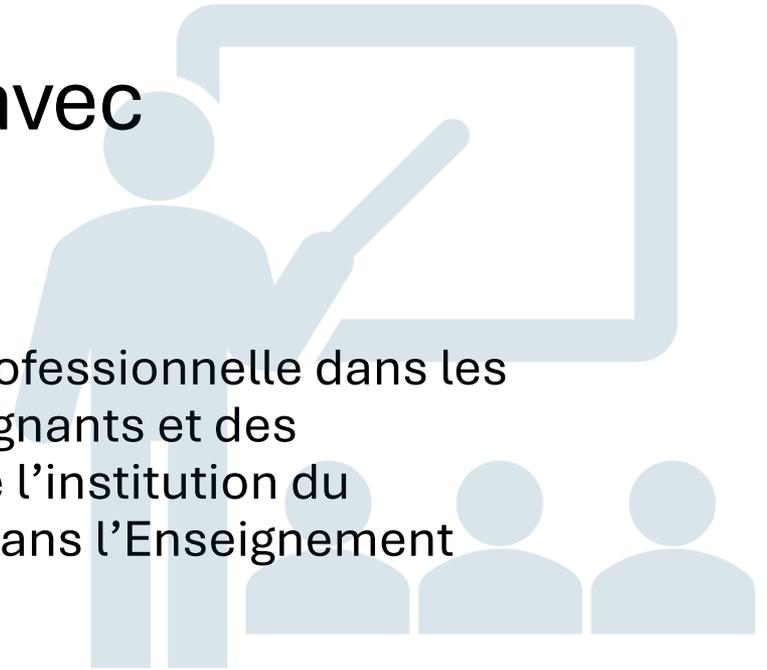
(Axel KAHN)

INTRODUCTION

Lien de la citation avec le thème



- L'effritement de l'éthique professionnelle dans les rangs des personnels enseignants et des chercheurs justifie en partie l'institution du contrôle et de l'évaluation dans l'Enseignement supérieur au Bénin.
- Précisément parce qu'il en est ainsi, le contrôle et l'évaluation doivent être conduits selon une certaine éthique.



INTRODUCTION

Du concept à la problématique



- L'éthique est entendue ici au sens de réflexion argumentée en vue du bien agir, de « *réflexion sur les valeurs et principes* » (Joël MORET-BAILLY et Didier TRUCHET), ceux qui doivent guider l'action de la DCE.
- Il s'agit donc de répondre à la question: « **Suivant quels valeurs et principes la DCE entend-elle conduire le contrôle et l'évaluation des personnels enseignants et chercheurs?** »



INTRODUCTION

Idée directrice et plan

- Les valeurs et principes qui sous-tendent l'action de la DCE en la matière traduisent une double ambition, celle :
 - **d'un contrôle professionnel;**
 - **d'un contrôle respectueux des droits des personnes soumises au contrôle.**



I. UN CONTRÔLE PROFESSIONNEL

UN CONTRÔLE PROFESSIONNEL

Plan détaillé

UN CONTRÔLE PROFESSIONNEL

- Esprit de méthode
- Indépendance
- Discrétion et secret professionnels

UN CONTRÔLE RESPECTUEUX DES DROITS

UN CONTRÔLE PROFESSIONNEL

Esprit de méthode

Lente maturation des outils

- Processus de plus d'un an (critères puis barème)
- Amélioration continue à poursuivre
 - Démarche « Qualité »
 - Suivi-évaluation

Approche participative

- Plusieurs ateliers (appropriation puis vulgarisation) avec les parties prenantes
- Prise en considération des observations pertinentes

UN CONTRÔLE PROFESSIONNEL

Indépendance

Refus de toute ingérence, influence ou interférence externe

Adoption d'une politique de prévention et de gestion des conflits d'intérêts

- Engagement écrit des Délégués
- Engagement identique à signer par les experts

Obligation de déclaration de tout lien d'intérêt (ni règlement de comptes, ni "copinage")

Refus de toute libéralité

Dénonciation obligatoire de toute pression

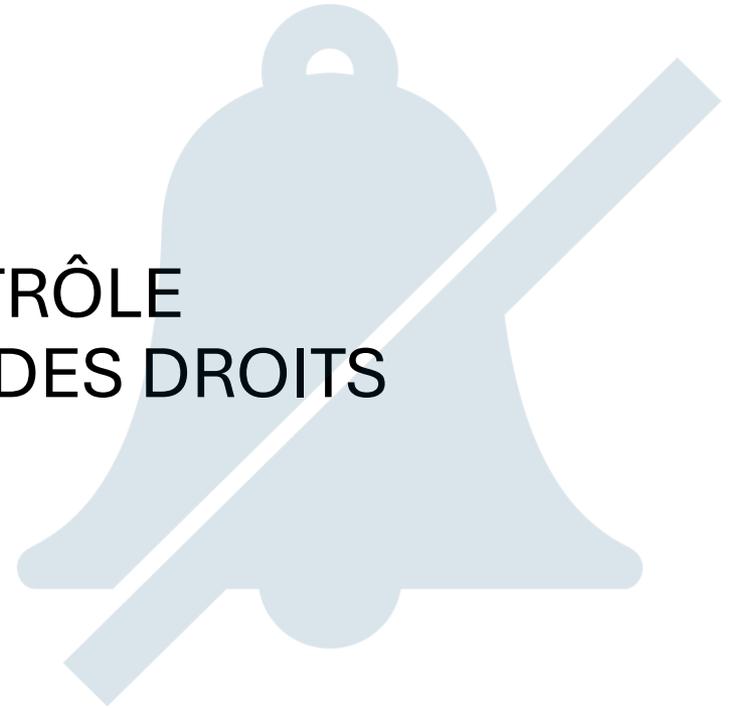
UN CONTRÔLE PROFESSIONNEL

Discrétion et secret professionnels

- Obligations s'imposant aux Délégués et aux Experts
 - Contenu
 - Non-révélation à des tiers des informations et documents liés au processus
 - Non-divulgence des informations relatives à la vie privée des personnes soumises au contrôle
 - Secret des délibérations
 - Finalité
 - Sérénité du contrôle et de l'évaluation
 - Préservation de l'honorabilité des sujets du contrôle



II. UN CONTRÔLE RESPECTUEUX DES DROITS



UN CONTRÔLE RESPECTUEUX DES DROITS

Plan détaillé



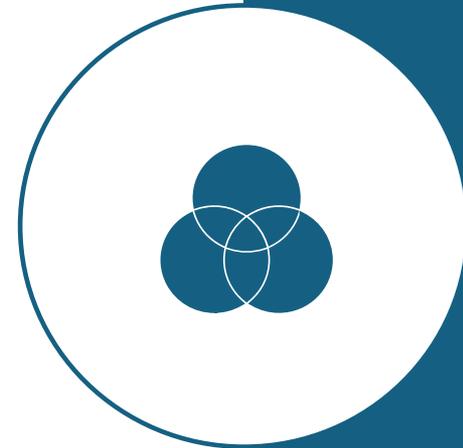
- UN CONTRÔLE PROFESSIONNEL
- **UN CONTRÔLE RESPECTUEUX DES DROITS**
 - **Équité et impartialité**
 - **Protection des données personnelles**



UN CONTRÔLE RESPECTUEUX DES DROITS

Équité et impartialité

- Action fondée sur:
 - les lois et règlements
 - les normes définies par les instances compétentes ou généralement admises
 - une analyse minutieuse des éléments factuels
- Contrôle exercé par les experts au profil adapté (spécialisation, grade, ancienneté)
- Application de critères identiques d'appréciation au sein d'une même catégorie
- Prise en considération de l'environnement





UN
CONTRÔLE
RESPECTUEUX
DES DROITS
Protection
des données
personnelles

- Adoption par la DCE d'une politique de confidentialité des données personnelles
 - Signature du document par chaque Délégué
 - Signature par chaque Délégué d'un engagement
 - Engagement identique à signer par chaque expert

EN GUISE DE CONCLUSION

L'éthique du contrôle et de l'évaluation permet d'assurer la protection des droits des personnels enseignants et chercheurs soumis au contrôle.



Elle protège aussi la DCE et ses experts

en limitant les risques de contestation pouvant aller jusqu'à des procès

avec une possible mise en jeu de la responsabilité de l'État ou des experts (faute personnelle)

EN GUISE DE CONCLUSION (2)

- Défi à relever: concilier deux logiques complémentaires mais en principe distinctes :
 - Évaluation
 - ✓ Accompagnement
 - ✓ Approche pédagogique
 - ✓ Finalité unique: amélioration de la qualité
 - Contrôle
 - ✓ Possibilité de sanction
 - ✓ Peut entraîner une certaine inhibition